

## CORRIGÉ

### ■ VERSION

À l'occasion du couronnement de la reine Élisabeth II le 2 juin 1953, un an et demi après son accession au trône à la mort de son père, 82 villes et villages en Grande-Bretagne ont fait rôti un bœuf, le ministère du Ravitaillement ayant assoupli la réglementation du rationnement alimentaire de l'après-guerre pour les seules communes à même de démontrer que c'était une tradition pour elles en pareilles occasions. D'autres Britanniques se retrouvaient dans des fêtes de rue, s'agglutinaient autour d'un téléviseur tout neuf dans des foyers qui sentaient la Bakélite et le tabac, et pavoisaient des bâtiments noirs de suie.

Le 9 septembre 2015, le règne d'Élisabeth II a atteint son 23.226<sup>e</sup> jour, battant ainsi le record établi par la reine Victoria. C'est un événement historique qui se déroule sans tambour ni trompette : il n'est pas très glorieux de fêter une première place qu'on a soufflée à sa trisaïeule. Néanmoins, cela donne l'occasion à la Grande-Bretagne de réfléchir à sa reine et de s'interroger sur elle-même, tandis que la seconde ère élisabéthaine touche à sa fin.

De cette époque, quatre grands traits se distinguent : la Grande-Bretagne, autrefois pôle industriel d'un empire mondial, s'est muée en puissance culturelle et en un simple entrepôt ; elle est devenue un creuset ethnique ; les relations interpersonnelles et les codes moraux se sont déraidis ; enfin, l'unité du Royaume-Uni même s'est affaiblie. Ces tendances, toutes liées les unes aux autres, ont dans l'ensemble été bénéfiques pour les sujets de la reine, qui sont plus riches, vivent plus longtemps et sont plus libres qu'auparavant.

## VARIANTES

Dans le cadre de la correction de la version, les examinateurs ont accepté un certain nombre de variantes. Celles-ci sont énumérées ci-après :

**Ligne 1** : « *après qu'elle est devenue reine* » ; « *après qu'elle est montée sur le trône* »

**Ligne 2** : « *lors du décès / de la disparition* » ; « *furent rôti* »

**Ligne 3** : « *le ministère de l'Alimentation* »

**Ligne 4** : « *un téléviseur tout nouveau / tout neuf / flambant neuf* » ; « *un poste de télévision tout nouveau / tout neuf / flambant neuf* »

**Ligne 5** : « *maisons* »

**Ligne 8** : « *arrière-arrière-grand-mère* »

**Ligne 9** : « *la deuxième ère élisabéthaine* »

**Ligne 11** : « *cette ère* »

## ■ THÈME

(1) Since the Conservatives' unexpected victory in May 2015, David Cameron has governed without the help of the Liberal Democrats.

(2) The more time passes, the narrower the gender pay-gap, except for top wage-earners.

(3) Too much information and advice prevents students from becoming autonomous. Let's leave them alone to learn at their own pace.

(4) I wish there were more women in European parliaments, but what can be done about it?

(5) When the country has overcome the economic crisis, will the government perhaps tackle inequalities?

(6) If they had really wanted to pass this exam, they would have put more into their studies.

(7) The migrant crisis is all the more acute as Europe has been rather slow in coming to terms with the issue.

(8) The British shareholder, whose home town is unknown to me, made himself understood perfectly well in French at the meeting.

(9) The Federal Reserve suggested that we should wait a few weeks before breaking the good news.

(10) He used to work in the textile industry in the north of the country. So did his wife, didn't she ?

### VARIANTES

Dans le cadre de la correction du thème, les examinateurs ont accepté un certain nombre de variantes. Celles-ci sont énumérées ci-après :

**Phrase 1:** « *the victory of the Conservatives / the Tories* » ; « *has been governing* » ; « *the Liberal Democrats' help / the Lib Dems' help* »

**Phrase 2:** « *passes / slips by* » ; « *the more the wage-gap between men and women narrows* » ; « *those on high salaries / people on high salaries / high wage-earners* »

**Phrase 3:** « *stop students from* » ; « *Let us / Let's leave them free to...* » ; « *at their own speed* »

**Phrase 4:** « *I regret that there are not / aren't* » ; « *the parliaments of Europe* », « *Europe's parliaments* », « *parliaments in Europe* » ; « *what can we do about it ?* »

**Phrase 5:** « *the recession / the economic recession / the downturn / the economic downturn* »

**Phrase 6:** « *If really they had wanted* » ; « *competitive exam / competitive examination* »

**Phrase 7:** « *Europe has taken rather a long time / quite a long time to...* » ; « *tackle the problem / address the issue* »

**Phrase 8:** « *native town / native city* » ; « *during the meeting* »

**Phrase 9:** « *has suggested* » ; « *that we wait* » ; « *announcing* »

**Phrase 10:** « *His wife did too, didn't she ? / As did his wife, didn't she ?* »

## RAPPORT D'ÉPREUVE

### ■ VERSION

Extrait de *The Economist* en date du 12 septembre 2015 et dressant de façon sommaire le bilan du long règne d'Élisabeth II, la version permettait aux examinateurs de départager les candidats alors qu'elle exigeait de la part de ces derniers un effort de concentration continue que tous – malheureusement – n'ont pas réussi à faire.

Trois étapes majeures jalonnent le texte : en tout premier, l'évocation de la Grande-Bretagne des années 50, et plus précisément 1953, année du couronnement de la reine, avec les restrictions dans cette période d'après-guerre (le rationnement de l'alimentation en particulier), la nouveauté qu'était la télévision, et les grandes villes britanniques, avec leurs bâtiments noirs de suie que les sujets de Sa Majesté pavoisaient pour faire plus gai et surtout pour honorer leur nouvelle souveraine. Deuxième étape, le 9 septembre 2015, date à laquelle la reine Élisabeth a battu le record établi par son arrière-arrière-grand-mère, la reine Victoria, et enfin, le court bilan de cette seconde ère élisabéthaine qui toucherait à sa fin selon le journaliste, avec quatre transformations majeures qu'il met en avant comme ayant marqué cette époque.

Sur le plan lexical, c'est le premier paragraphe qui présente la charge la plus lourde : « *roasted an ox* » (les germanistes auraient dû reconnaître ce substantif d'origine proto-germanique !), « *loosened* » (trop souvent assimilé au verbe *lose*), « *street parties* », « *strung bunting* » et « *black with soot* ». Mais les examinateurs ne s'attendaient pas à voir des mots et expressions tels que « *coronation* », « *towns and villages* », « *food rationing rules* », « *places* », « *crowded around* », « *television sets* » et « *smelling of tobacco* » poser autant de difficultés aux candidats. Quant à la reine Victoria décrite par d'aucuns comme étant une « *super mamie* » « *une mémé hors pair* » ou encore une « *bonne, très bonne grand-mère* », il vaut mieux la passer sous silence ! Ils ne s'attendaient pas non plus à voir « *les sujets* » de la reine transformés en « *sujets de préoccupation* » de la souveraine devenue, elle, « *plus riche* » ou « *en meilleure santé* » suite à la confusion *wealthy / healthy*, et généralement « *libérée* » si ce n'est « *débridée* » !

Les calques lexicaux ont donné lieu à de fortes pénalisations : « *places, surpassant, fanfare officielle, hub, global, melting-pot* » ont été ceux le plus souvent rencontrés dans les copies.

Sur le plan grammatical, le texte offre un savant mélange de différents aspects du groupe verbal : présent simple, 'present perfect', 'past perfect', passé simple. Ainsi, dans le premier paragraphe, bien que son emploi soit rare dans la presse, le passé simple (à valeur historique) était admis, de même que le passé composé. Aux lignes 5 et 6, l'utilisation de l'imparfait pouvait être envisagée.

Il ne serait pas inutile de rappeler aux futurs candidats que certaines conventions doivent être respectées en traduction. Ainsi, les chiffres sont à reproduire tels quels : on écrira donc « 82 villes et villages » ou encore « son 23.226<sup>e</sup> jour » (le point décimal peut être remplacé par un espace, mais la virgule ne saurait en aucun cas s'employer ici). Les examinateurs rappellent aux candidats également que les mois de l'an s'écrivent toujours en français avec une lettre minuscule : « *juin / septembre* » et que l'année ne sera jamais écrite en toutes lettres (sauf dans des documents juridiques). On écrira également « *la reine Élisabeth* » et non pas « *la Reine Élisabeth* » et « *Élisabeth II* » et non pas « *Élisabeth IIe* » ou encore « *Élisabeth IIème* ». Enfin, ils rappellent aux candidats que « *opportunité* » n'est pas synonyme d' « *occasion* » et que c'est l'indicatif qui s'emploie dans des expressions telles que : « *après qu'elle est devenue reine / après qu'elle est montée sur le trône* ».

Malgré la mise en garde de l'an dernier, les examinateurs ont de nouveau relevé l'absence de ponctuation dans bon nombre de copies. Apparemment on ne sait plus utiliser correctement le point, la virgule, le tiret dans des situations de base. Les accents – ni facultatifs ni purement décoratifs – ont tendance à disparaître également. Il faut savoir que leur absence est sévèrement sanctionnée puisqu'elle entraîne souvent des erreurs grammaticales, voire des non-sens.

Enfin, les examinateurs tiennent à rappeler encore une fois aux candidats que la version est un exercice de traduction, et qu'il ne s'agit en aucun cas d'une réécriture du texte initial, tactique très souvent rencontrée. Le texte d'arrivée est censé être le reflet fidèle du texte de départ. La version est surtout un exercice de style, et de ce fait les candidats possédant une

certaine logique, une solide culture fondamentale et un vrai sens de la langue française continuent de très bien s'en tirer et voient leur travail récompensé.

#### ■ THÈME

L'exercice de thème vise à évaluer les connaissances grammaticales et lexicales des candidats, et ce sur des points fondamentaux de la langue anglaise. Les phrases reprennent des structures de base supposées être acquises après 8, voire 9 ans d'apprentissage de la langue de Shakespeare. Dans le cadre de cette épreuve, aucune phrase ne comportait un piège grammatical quelconque. Il en va de même pour le lexique qui, lui non plus, ne devait réserver aucune surprise pour le candidat non seulement rompu à cet exercice exigeant à force de s'y être entraîné, mais possédant également une solide maîtrise de la langue anglaise ainsi que les connaissances lexicales et civilisationnelles nécessaires pour réussir une épreuve qui reste éminemment discriminante.





Cette année, les principaux points de grammaire abordés étaient les suivants :

**Phrase 1 :** *Depuis* ; aspect du groupe verbal

**Phrase 2 :** La structure 'parallèle' : *Plus ... plus* ; aspect du groupe verbal

**Phrase 3 :** *Trop* associé aux substantifs *informations* et *conseils* ; les substantifs non-comptables ; la structure *empêcher quelqu'un de faire quelque chose* ; la structure *laisser quelqu'un faire quelque chose*

**Phrase 4 :** L'expression du regret ; la modalité

**Phrase 5 :** La subordonnée de temps ; le futur antérieur français ; la forme interrogative ; la modalité

**Phrase 6 :** Le conditionnel : *If + had + participe passé ... would have + participe passé* ; la structure *vouloir faire quelque chose*

**Phrase 7 :** La structure *d'autant plus + adjectif + que* ; l'aspect du groupe verbal

**Phrase 8 :** *dont* ; la structure *se faire comprendre*

**Phrase 9 :** La structure *suggérer à quelqu'un de faire quelque chose* ; le subjonctif / la modalité ; la structure *avant de + infinitif*

**Phrase 10 :** *Autrefois* associé à l'imparfait français ; la reprise elliptique ; le 'question tag'

Les examinateurs ne sauraient trop insister sur l'importance de cette épreuve, celle qui est la moins bien réussie des trois, et surtout sur la maîtrise des structures élémentaires (temps, aspect du groupe verbal, ...). Les structures retrouvées dans ces phrases sont classiques – pourtant le « depuis » (Phrase 1) est loin d'être maîtrisé par la majorité des candidats ; il en va de même pour le conditionnel (Phrase 6) pour n'en citer que deux. De nombreux candidats n'ont qu'une idée très floue de la modalité, présente dans plusieurs phrases cette année encore.

Il ressort de cette épreuve que bien des points élémentaires de la grammaire ne sont pas connus, encore moins reconnus ! Des fautes très graves de grammaire pourraient être facilement corrigées grâce à une relecture efficace mais de toute évidence trop souvent oubliée. L'accumulation du manque de maîtrise des structures classiques et du lexique de base, couplée au recours à des structures complexes expliquent certaines notes très basses obtenues dans cet exercice.

## ■ ESSAI

Cette année encore, les examinateurs souhaitent en tout premier lieu attirer l'attention des candidats sur la question de la technique de l'essai et leurs attentes quant à la rédaction elle-même et à sa présentation générale. La rédaction doit être simplement mais soigneusement structurée ; elle comporte obligatoirement une introduction (par définition courte) qui pose une problématique. C'est elle qui va être développée par la suite, étayée par des exemples probants. Les examinateurs insistent sur le mot « probants » – mieux vaut deux ou trois illustrations bien choisies qu'un véritable catalogue de faits divers, sans grand rapport avec la question posée. Et puis, dernière étape de la rédaction, la conclusion, courte, pertinente et personnelle.

Comme tous les ans, deux sujets étaient proposés aux candidats, le premier portant sur le rêve américain en 2016, et le deuxième sur l'opportunité des dernières innovations technologiques.

C'est le premier sujet qui a été choisi par une large majorité de candidats. Sans doute parce qu'il se présentait comme étant le plus facile des deux. Tout le monde a entendu parler du rêve américain, mais le sujet tel qu'il a été proposé n'était pas une invitation à réciter soit un cours d'histoire, soit un cours d'économie. La référence à l'an 2016 était censée inciter le candidat à mettre le sujet en perspective de l'actualité. Il est question de l'Amérique d'Obama et non pas celle de Kennedy, encore moins celle de Carnegie ou de Rockefeller. Le concept de rêve américain présupposait une connaissance de divers éléments et références historiques, certes, mais l'écueil le plus fréquent consistait à employer l'expression « the American dream » sans l'expliquer et la définir, sans trop s'étendre là-dessus. De ce fait, l'argumentation a été grandement desservie. En outre, la présence de remarques pontifiantes sans réelle emprise sur la réalité américaine a été mal perçue, d'autant plus que le plus souvent elles mettaient en avant un manque de rigueur patent.

Certains candidats ont profité de l'occasion pour « se défouler » sur les États-Unis, pays de tous les maux possibles et imaginables, pays où le rêve américain s'est désormais transformé en « cauchemar », sans apporter les preuves nécessaires pour que l'argument devienne tant



soit peu crédible. D'autres encore ont pris le pli de politiser la question, faisant un sort particulier à Donald Trump (déjà locataire de la Maison Blanche d'après certains !), l'accusant d'être à l'origine de la dégradation du rêve américain, autre écueil à éviter, d'autant plus que dans la majorité des cas, aucune preuve concrète n'a été apportée pour étayer cette idée.

En revanche, les candidats qui ont su appuyer leur thèse avec des arguments solides et des exemples concrets et actualisés puisés dans leurs connaissances des États-Unis de 2016 ont rendu leur essai convaincant. Grâce à l'emploi d'une langue à la fois fluide et authentique, cette approche a assuré la pleine réussite de l'épreuve. Les examinateurs ne sauraient trop insister sur le mot-clé « actualisés ». Ils invitent les futurs candidats à bien analyser le sujet de la rédaction et à tenir compte de tous les éléments présents – ou sous-jacents – afin de répondre au mieux à la question posée et ne traiter que les aspects qui les intéressent au détriment de tout le reste.

Le deuxième sujet n'a pas été choisi très souvent, peut-être à cause de l'expression « What's the point? », expression qui n'a pas été bien explicitée et reformulée par les candidats dans leur ensemble. Certains sont même tombés dans le piège d'un traitement binaire du sujet du genre : « New technologies: a boon or a bane? » alors que telle n'est pas du tout la question ici. Il fallait également résister à la tentation d'adopter un discours moralisateur et d'aligner les clichés : avantages et inconvénients de ces nouvelles inventions, addictions et autres dangers pour les jeunes – et les moins jeunes – qui les adoptent et les utilisent ! Trop souvent, c'est ce genre de propos qui a constitué la base même de la rédaction sans que son auteur fasse preuve d'une réelle prise de recul par rapport à l'innovation technologique, son apport à la société moderne, son rôle et sa place dans la civilisation (surtout occidentale) au XXIe siècle.

## ■ BARÈME

### Barème pour la version LV2 : 120 points-fautes = 00/20

- 1pf** faute de lexique, mal dit
- 2pf** faux-sens, petite faute de grammaire
- 3pf** grosse faute de grammaire ; contresens
- 4pf** non-sens, charabia

#### Les omissions

Omission d'un mot > **2pf**

Omission d'un segment > **maximum 10pf**

Omission d'une phrase > **10pf (forfait)**

#### Notes

Une sanction lourde est appliquée en cas de fautes graves de français : les faux passés simples, les faux accords de participe passé, les hérésies grammaticales. La sanction sera de 3pf à 4pf (selon gravité), avec un « forfait » de 5pf pour la même faute répétée tout au long de l'exercice. Le « franglais » est sévèrement sanctionné également : jusqu'à 4 points de pénalité sont enlevés pour les fautes les plus graves.

En revanche, les examinateurs sont toujours prêts à valoriser les traductions « heureuses » et les tournures de bon aloi : +1pt ou +2pts, voire +3pts dans un cas vraiment exceptionnel.

Il est à noter que la même faute, qu'elle soit grammaticale ou lexicale, n'est pénalisée qu'une seule fois.

Pour ce qui est de l'orthographe, chaque faute est pénalisée à hauteur de 1pf par faute, jusqu'à un « plafond » de 8pf pour l'ensemble de l'exercice.

**Barème pour le thème LV2 : 40pf = 00/20**

Le thème étant noté sur 40, il va de soi que les fautes sont moins sévèrement sanctionnées. Les fautes d'orthographe, par exemple, sont tarifées à 0,5pf ; les fautes lexicales sont sanctionnées, elles aussi, à 0,5pf. En revanche, la pénalisation pour une grosse faute de grammaire peut aller jusqu'à 2pf, soit la moitié des points proposés pour toute la phrase.

Pour cet exercice de traduction, à la différence de la version, il est très difficile de bonifier dans la mesure où le candidat trouve la bonne solution, ou il ne la trouve pas. Mais les examinateurs n'hésiteront pas à bonifier la petite trouvaille : lexique, construction recherchée, tournure de bon aloi... Un point – même un demi-point – glané par ci, par-là, peut faire la différence à l'arrivée et jouer un rôle déterminant dans le classement final.